



## CONSEIL COMMUNAL DE GOUMOËNS

Procès-verbal No 4 - séance du 31 mars 2022

Présidence : M. Philippe Duperrex

Le Conseil communal s'est réuni sur demande de la Municipalité avec l'ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2021
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité
6. Communications des délégués aux Associations intercommunales (AIAE – ASET – ASIRE- EFAJE et SIEGO)
7. a) **Préavis municipal n° 01/2022** relatif aux aménagements routiers divers dans le village de Goumoëns-la-Ville présenté par M. Michel Vuerchoz Municipal concerné  
b) Rapport de la commission ad'hoc  
c) Rapport de la commission des finances
8. a) **Préavis municipal n° 02/2022** relatif à une demande d'autorisation au Conseil communal de Goumoëns pour l'aliénation de la parcelle RF 24 et du bâtiment ECA n° 102 (ancien abattoir communal de Goumoëns-la-Ville) présenté par M. Laurent Vulliamy Municipal  
b) Rapport de la commission ad'hoc
9. Propositions individuelles
10. Divers

M. Philippe Duperrex, Président, ouvre la séance à 20h17, en souhaitant la bienvenue à chacun.

Le délai minimum de convocation a été respecté.

Le Président passe la parole à la secrétaire pour le point 1) de l'ordre du jour :

1. Appel

Mesdames Muriel Bardet et Dominique Martin Fahrni et Messieurs Sven Helm, Lionel Bezençon et Alexandre Perusset se sont excusés. Le quorum est atteint.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne suscite aucune remarque, il est approuvé avec une abstention.

### 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2021

Chaque membre a reçu le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2021 par courrier électronique. La discussion est ouverte. Il y a une remarque à la page 2, point 5) 3<sup>ème</sup> paragraphe mi-février 2022 et non 2021, le procès-verbal est accepté avec 3 abstentions. Les remerciements sont adressés à la secrétaire.

### 4. Communications du Bureau

Le Président remercie le Bureau ainsi que les scrutateurs pour le travail de dépouillement des dernières votations du 13.02.2022 ainsi que les élections cantonales du 20.03.2022.

Le Président précise que les commissions concernant les préavis présentés ce soir ont été nommées assez tardivement soit à la fin du mois de février et s'en excuse.

Pour les mois à venir, le Président annonce les activités suivantes :

- 10.04.2022, votations cantonales (2<sup>ème</sup> tour)
- 15.05.2022, votations fédérales

Prochaines séances du Conseil communal :

- 27.06.2022
- 13.10.2022
- 08.12.2022

Il n'y a pas de remarque, ni de question. Le Président propose de passer au point suivant :

### 5. Communications de la Municipalité

M. Laurent Vulliamy :

Informe que le Syndic est absent pour raisons médicales.

RC 299 (Rte d'Echallens), réfection route et création piste cyclable : Suite au recours de l'effet suspensif, les travaux prévus en avril 2022 sont à ce jour moins sûrs. Plus d'informations seront données au prochain conseil.

ASET (Association STEP Echallens-Talent) : son but est de ramener l'eau usée sur Echallens. Les frais de fonctionnement pour la commune versés à ce jour se montent à Fr. 12'946. M. Vulliamy représente aussi la commune d'Oulens-sous-Echallens au Codir.

Tas de terre : la terre a été analysée, elle est non polluée. L'entreprise Henry se chargera de l'évacuation. Une partie de cette terre sera recyclée. En attente de l'autorisation cantonale pour débiter les travaux d'évacuation.

Monsieur Michel Glauser demande si la terre évacuée aura un coût. La réponse est oui, il s'agit de 2'300m<sup>2</sup> de terre. Cette terre ne restera pas dans le village.

Monsieur Cyril Bezençon demande si l'ASIRE participe ? Réponse oui, prévu dans les comptes.

Centre de tri : Une information sur le flacottage sera diffusée dans un tout ménage. Ceci est déjà en fonction. Des travaux sont à envisager au centre de tri. Treillis en mauvais état dû à la haie, toiture du chalet en mauvaise état ce qui provoque des infiltrations d'eau. Prévoir l'installation de WC.

Cimetière de Goumoens-la-Ville : des travaux sont à envisager. Le mur du cimetière est fissuré et la partie herbeuse s'affaisse.

Monsieur Nicolas Dutruy prend la parole et informe que le cimetière d'Eclagnens a également des problèmes.

Eau claire (pluie de surface) : l'entreprise Tinguely est présente à la rue de la Bergerie. En cas de forte pluie, un propriétaire concerné est inondé. Voir une éventuelle malfaçon et effectuer des travaux.

Monsieur Marcel Staub précise qu'un plan d'évacuation des eaux est existant.

AIAE fête 50 ans cette année. Son but principal est la qualité de l'eau. Après une visite effectuée, il a été décidé de commander des containers qui permettent de filtrer le Chlorothalonil. Ils seront installés dans les meilleurs délais.

Monsieur Laurent Vulliamy informe de la pose de 2 panneaux d'interdiction, l'un de tourner à droite et l'autre de tourner à gauche dans le carrefour derrière l'église. Des poids lourds arrachent le chéneau d'une maison. Cela est arrivé plusieurs fois.

M. Michel Vuerchoz :

La coupe en forêt est terminée et ceci dans de bonnes conditions. 780 m<sup>3</sup> sur une possibilité de coupe de 835. Une augmentation de 20 à 25 francs le m<sup>3</sup> sur le bois de commercialisation.

Réserve forestière : inauguration le 21.05.2022, l'information sera publiée dans le tout ménage.

Essai de tracteur pour la voirie, ceci fera l'objet d'un préavis.

Présentation du bureau d'études DTP SA à Orbe avec la présence de Monsieur Krieg concernant le projet de circulation à Goumoens-la-Ville.

M. Benjamin Jaquier :

Vu l'augmentation des habitants et des entreprises à Goumëns-la-Ville, un préavis sur le règlement du stationnement fera l'objet du prochain conseil.

Crise en Ukraine : la Municipalité souhaite venir en aide aux ukrainiens. Après avoir contacté l'EVAM, l'ancienne salle de la municipalité à Eclagnens pourrait servir à accueillir une famille mais devrait subir des transformations pour le faire.

M. Patrick Pochon :

Les travaux du chalet du chasseur sont terminés. Les locations sont actives.

Parking souterrain : des déprédations (néons cassés) ont été constatés. Des travaux sont à prévoir pour installer des grillages afin protéger les néons. L'installation de poubelles est également prévue.

Des rideaux obscurcissants vont être installés dans la salle polyvalente.

Des travaux de peinture à l'église vont débiter dans le courant du mois d'avril. L'éclairage intérieur sera changé par des LED.

#### 6. Communications des délégués aux associations intercommunales

Rien à signaler

7. a) Préavis municipal n° 01/2021 relatif aux aménagements routiers divers dans le village de Goumoëns-la-Ville
- b) Rapport de la commission ad'hoc
- c) Rapport de la commission des finances

Chacun a reçu le préavis municipal n° 01/2022 par voie électronique ainsi que le rapport de la commission ad'hoc et celui des finances.

Le Président passe la parole à M. Claude Risch pour la lecture du rapport, celui-ci étant également signé par Mme Emilie Augsburg et M. Lionel Bezençon.

Le Président passe la parole à M. Vincent Moullet pour la lecture du rapport de la COFIN, celui-ci étant également signé par MM. Jean-Charles Bollini et Paul Mermoud.

Le Président invite les conseillers à poser leurs questions au fur et à mesure, auxquelles sont apportées les réponses de la part de la Municipalité :

M. Vincent Moullet prend la parole et demande si la Municipalité prévoit de revoir tout le concept dans le village et non pas uniquement une petite partie de l'aménagement routiers. Monsieur Jaquier répond par l'affirmative et que la Municipalité étudiera le sujet. Il précise que les statistiques sur la vitesse sont à disposition si besoin. Des radars mobiles installés à Eclagnens et Goumoëns-la-Ville ont flashés 178 automobilistes dont 3 qui ont été dénoncés.

M. Roger Turin demande que le plan projeté soit commenté. Monsieur Krieg du bureau d'études DTP SA prend la parole pour le faire. Il cite que cette étude concerne uniquement l'arrêt de bus du collège. La sécurité de l'école est privilégiée en priorité et L'ASIRE est participante.

M. Nicolas Dutruy fait remarquer que le dépôt minute est une aberration et pourquoi n'avoir pas fait un préavis global ? Monsieur Krieg explique que des places de dépôt minute sont installées partout proche des collèges.

Le préavis suscite beaucoup de questions générales, le Président précise que ce préavis concerne uniquement une partie du village.

Plusieurs conseillers et conseillères prennent la parole pour des questions générales dont MM. Stany Rochat, Roger Turin, Patrick Keller, Raphaël Miazza, Cyril Bezençon, Gilles Bezençon, et Anne-Marie Romanens.

La parole n'étant plus demandée, le Président propose de passer au vote. Le préavis municipal relatif aux aménagements routiers divers dans le village de Goumoëns-la-Ville est accepté avec 22 oui, 3 avis contraires et 3 abstentions.

8. a) Préavis municipal n° 02/2022 relatif à une demande d'autorisation au Conseil communal de Goumoëns pour l'aliénation de la parcelle RF 24 et du bâtiment ECA n° 102 (ancien abattoir communal de Goumoëns-la-Ville)  
b) Rapport de la commission ad'hoc

Chacun a reçu le préavis municipal n° 02/2022 par voie électronique ainsi que le rapport de la commission ad'hoc.

Le Président passe la parole à Mme Anne-Marie Romanens pour la lecture du rapport, celui-ci étant également signé par MM. Frédéric Glauser et Patrick Keller.

Le Président ouvre la discussion.

M. André Strautmann propose une vente publique plutôt que de négocier la vente. Monsieur Vulliamy répond que le but n'est pas forcément de vendre la parcelle. Un stockage éventuel par les 2 sociétés locataires peut être proposé.

MM. Cyril et Gilles Bezençon sont opposés à vendre un bâtiment appartenant à la commune.

Le Président remercie les membres de la commission pour leur analyse et propose de passer au vote. Le préavis municipal relatif à une demande d'autorisation au Conseil communal de Goumoëns pour l'aliénation de la parcelle RF 24 et du bâtiment ECA n° 102 (ancien abattoir communal de Goumoëns-la-Ville) est accepté avec 15 oui, 4 avis contraires et 10 abstentions.

9. Propositions individuelles

Ce point tombe faute de matière.

## 10. Divers

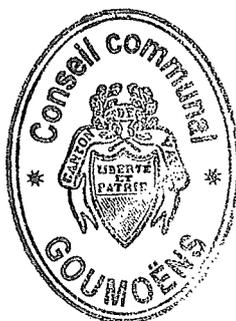
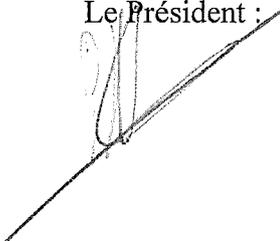
M. Cyril Bezençon revient sur les relevés d'eau et l'augmentation du prix de l'eau. La réponse de la boursière est la suivante : toutes les factures émises le 01.01.2021 sont avec le nouveau tarif. Peu importe la date du relevé, le nouveau tarif (augmentation ou diminution) entre en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier.

M. Balbino Recouso demande si des buts de meilleure qualité seront installés sur le terrain de sport. La réponse de Monsieur Jaquier est oui mais pas si simple car il s'agit d'une zone agricole.

M. Michel Schuler demande, pour des raisons de sécurité, l'installation d'une main courante contre le mur du parking souterrain.

La parole n'étant plus demandée pour d'autres divers, le Président clôt la séance à 22h30.

Le Président :



La Secrétaire :

